

Informations Municipales

Commission scolaire et social : le 23 juin, une journée pour l'emploi à Solaize

Une enseigne de restauration rapide va ouvrir ses portes sur le CD12 à Solaize, à côté du Formule 1. Cette société compte recruter une **cinquantaine de personnes, à temps complet ou partiel en CDI**. Les profils de postes sont les suivants :

- Equipier polyvalent
- hôtes et hôtesse d'accueil
- managers

L'ouverture est prévue pour fin septembre, aussi la municipalité a proposé d'organiser pour ses habitants une journée spécifique consacrée au recrutement sur les postes qui seront créés. Cette journée se déroulera :

le 23 juin 2010 en Mairie, salle du Conseil de 9h à 12h ou de 17h à 19h

Le programme suivant est prévu

9h00 à 9h30	Présentation de l'enseigne et des postes
9h30 à 12h00	Entretiens individuels
17h00 à 17h30	Présentation de l'enseigne et des postes
17h30 à 19h00	Entretiens individuels

Vous pouvez venir soit le matin, soit l'après-midi. Il n'y a pas d'inscription à prévoir au préalable. Vous pourrez y rencontrer directement la Mission locale pour l'emploi des jeunes (16-25 ans) et les responsables de recrutement du futur restaurant. Munissez-vous d'un CV et d'une lettre de motivation.

Les inscriptions au restaurant scolaire municipal sont ouvertes

Elles se déroulent depuis le 7 juin jusqu'au 7 juillet 2010 inclus et les lundi 30 et mardi 31 août 2010 de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h00. Attention les inscriptions au restaurant scolaire sont à renouveler chaque année.

IMPORTANT : Suite aux demandes du trésor public, les documents suivants devront être joints à la fiche d'inscription : photocopie de la dernière notification CAFAL, photocopie du dernier bulletin de paie ou du décompte ASSEDIC des parents et Relevé d'identité bancaire.

En cas de non-présentation de ces pièces, l'enfant ne sera pas inscrit au restaurant scolaire municipal

La Commission cadre de vie vous informe : bruit, ambrisie et travaux

La chaleur est enfin là et avec elle l'envie de prendre l'air, de se promener, de profiter du jardin, la nécessité de l'entretenir. La commission vous rappelle quelques petites règles et vous apporte quelques informations.

BRUIT

Par arrêté du maire, l'emploi d'appareils susceptibles d'occasionner un bruit intense perturbant le repos ou la tranquillité des voisins, l'emploi d'outils motorisés en extérieur, à l'exception de ceux utilisés par les agriculteurs sont interdits :

- les jours ouvrables avant 8 heures et après 20 heures.
- les samedis avant 8 heures, entre 13 heures et 15 heures et après 20 heures.
- les dimanches et jours fériés : toute la journée

AMBROISIE

Il s'agit d'une plante allergène qui génère des nuisances importantes auprès de la population au risque de mettre en péril la santé publique. Par arrêté, le Maire prescrit à tous les propriétaires ou locataires de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie. Pour éviter la pollinisation et la montée en graines de cette plante, il est fait obligation aux propriétaires d'arracher et couper ces ambrosies avant le mois d'août.



TRAVAUX

Des travaux de voirie auront lieu dans les mois prochains. Il s'agit : **dans la rue des Combes**, du raccord au réseau d'évacuation des eaux pluviales et au **bas de la rue de la République** : réfection du revêtement de chaussée. La réfection du **Parking de la salle polyvalente** est également programmée pour l'été.

D'autres travaux sont en projet et devraient voir le jour en 2010 : travaux de ralentissement des véhicules **route du Pilon** et d'organisation du stationnement **rue de la Charrière**

SCOT : la Commission environnement vous rappelle que l'enquête publique s'achève

Il ne vous reste que quelques jours, jusqu'au **28 juin**, pour inscrire vos remarques sur le registre d'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale. La commission attire votre attention sur le tracé du Fret ferroviaire (CFAL) qui traverse Solaize et rappelle que le Conseil municipal a émis un avis défavorable au tracé.

Le SCOT est consultable en Mairie ou sur www.scot-agglolyon.fr

Commission Sports et associations : Téléthon et Espaces jeunes

TELETHON : La réunion publique pour lancer le téléthon 2010 aura lieu le lundi 28 juin en mairie à 19h

Le téléthon 2010 aura lieu à Solaize les vendredis 3 et samedi 4 décembre



Seront conviées les associations mais également toute personne de Solaize qui souhaite apporter son aide à l'occasion de cette action de solidarité.

La commission Sports et Associations présentera un pré-programme qui servira de base pour finaliser les différentes manifestations envisagées sur la commune. Un groupe de pilotage sera ainsi mis en place pour préparer le programme des actions de ces deux journées.

Les idées et expériences sont les bienvenues pour construire un programme riche et varié. Vous pouvez également transmettre vos idées, proposition de participation sur l'adresse électronique créée spécialement pour le téléthon : telethon@mairie-solaize.fr

ESPACES JEUNES : Réunion publique le 23 juin à 19h30 en Mairie

La concertation se poursuit sur le projet d'espace multisports.

Information des associations

Dernière manifestation de la Saison pour le Football club : samedi 19 juin

Le football club Solaize Sérézin du Rhône, vous annonce sa dernière manifestation de la saison, un tournoi de Pétanque le Samedi 19 JUIN a 14h au stade Louis Peyroche a Sérézin. Systeme Aurard (3 parties) ainsi qu'un tournoi Jeunes (Jusqu'a 15 ans). Toutes les parties seront récompensées.

Alors venez nombreux nous rejoindre pour passer avec nous un agréable après midi en famille. Pour tous renseignements, contacter le 06 30 65 23 50 et le 06 82 08 49 46.

Informations des Particuliers

Particulier donne 5 m3 de terre végétale. A récupérer sur place. Accès facile pour remorque et véhicule largeur maxi 3 m. Tél à partir de 18 h au 04 78 02 02 03

Assistante maternelle agréée titulaire CAP petite enfance dans maison avec jardin, garderait enfant a partir du 1/09/2010 plein temps ou mi temps, pas de périscolaire, bébé ou plus grand, 04 37 65 92 15 (le soir de préférence)